



ARBU INFO

Magazine d'information de la commune d'Arbusigny - N° 25 - novembre 2016



édito



La municipalité n'a pas attendu la rentrée pour œuvrer au bien-être de ses habitants: durant la période estivale nous avons continué à travailler sur plusieurs dossiers. Parmi eux, vous avez pu constater l'élargissement du trottoir allant au terrain de sport ainsi que l'ajout de cheminements piétons dans le chef-lieu. Il nous reste à réaliser le marquage des passages piétons. Grâce à ces améliorations, nous pouvons assurer la sécurité de tous.

Au Chalet des Bornes, le goudronnage de la place pour handicapé et de ses abords permettra aux personnes à mobilité réduite d'accéder facilement à ce bâtiment public.

Le mur ouest du cimetière a été rénové entièrement et le caveau municipal et ossuaire est en cours de rénovation.

Prochainement, le revêtement et le marquage du Souget seront finalisés et le ralentisseur sera ajusté selon les normes en vigueur.

Les travaux sur la RD6 en aval du Péryl ont débuté mi-octobre.

Lors de la réunion de conseil de septembre, les élus ont validé le projet du groupe scolaire présenté par le CAUE. Le concours d'architectes sera lancé durant l'automne en partenariat avec le CAUE.

Concernant le PLU, d'ici la fin de l'année, suivant l'état d'avancement, une deuxième réunion publique portant sur le zonage sera organisée.

Devant tout le travail accompli, l'équipe municipale se désolé d'entendre des informations de toutes natures circulant sur la commune, erronées voire fausses dans bien des cas. Il est bien dommage et dommageable d'entendre, çà et là, des critiques et des commentaires infondés.

Je vous invite donc, si vous souhaitez des explications sur les dossiers et les travaux en cours, à prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou les adjoints concernés.

La communication fait partie de notre engagement et il revient à chacun, à la place qui est la sienne d'œuvrer activement dans ce sens.

Un grand merci à tous les participants, les bénévoles de tous âges pour leur engouement lors de la course colorée. Sans eux cet évènement n'aurait pas eu lieu. Une manifestation festive, dans la bonne humeur et pour la bonne cause!

Merci à toutes les personnes qui contribuent comme à l'accoutumée à la réalisation de ce nouveau magazine d'information de la commune.

Bel automne à tous.

Madame Le Maire, Régine Rémillon

Sécurisation du chef-lieu

Les travaux de sécurisation du Chef-Lieu en cours permettent d'une part l'élargissement du trottoir (1,40 m. aujourd'hui au lieu de 0,70 m. hier) permettant l'accès aux enfants des écoles à l'aire de sport située devant le cimetière. D'autre part ils sécurisent l'accès à la nouvelle épicerie via la réalisation d'un trottoir le long du bâtiment ainsi que la mise en place de 2 bateaux qui permettront après le traçage des 2 passages piétons une circulation aisée et sécurisée des piétons. La bordure de trottoir située devant les locaux communaux a été rectifiée afin de faciliter la circulation des engins agricoles.



Course colorée

Une course haute en couleur!

Nous pouvons nous féliciter de cette première édition de la course colorée d'Arbusigny. Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cet évènement une belle réussite: des participants nombreux et heureux, pour preuve les commentaires élogieux entendus durant la manifestation et lus sur Facebook. Plus de 60 bénévoles de tous horizons motivés pour nous aider: des jeunes de la commune, des employés communaux, des parents d'élèves, des conseillers,... Tous étaient présents pour soutenir Octobre Rose lors de ce rassemblement qui s'est tenu le 1^{er} octobre. Tous les bénéfices de cette manifestation vont être reversés au Comité Féminin de Dépistage du Cancer du Sein.

La météo capricieuse n'a pas entachée l'enthousiasme et l'énergie positive... énergie décuplée lors de la zumba géante animée par Valentine Wernli et le lancer final, moment haut en couleur de la manifestation!

Un grand merci également à tous les bénévoles et sponsors.

Nous vous attendons encore plus nombreux pour la prochaine édition de cette course, qui je suis sûr rencontrera encore un franc succès!



La course en quelques chiffres:
 430 participants
 60 bénévoles
 150 kg de poudre colorée lancée
 Plus de 2200 kms parcourus
 durant la course...

Course colorée



Histoire d'une course:
 Sous l'impulsion de Carmen Ortu, instigatrice du projet, la Municipalité s'est investie pour réaliser une course dans les meilleures conditions. Cet évènement a nécessité près de 4 mois de travail: recherche de sponsors, réalisation du parcours, gestion de la billetterie en ligne, communication, préparation des sacs et de la poudre colorée,...

Paroles des jeunes : voici un petit texte reçu en Mairie suite à la course

Petits et grands, femmes ou hommes, le cancer du sein est un fait qui nous touche tous, de près comme de loin. Nous sommes tous concernés par la maladie.

Ce samedi 1^{er} octobre a eu lieu la 1^{ère} édition de la course colorée d'Arbusigny. Je me joins à l'ensemble des participants; ainsi qu'à tous les bénévoles pour dire: C'était une réussite!

Une journée sous le signe du partage et de la bonne humeur. Malgré une météo mitigée, il en fallait beaucoup plus pour décourager tous les participants.

Un grand merci tous les participants pour ce moment de partage et de joie.

Merci à tous les bénévoles pour leur implication à cette journée et à cette cause.

Un grand bravo à l'équipe des jeunes d'Arbusigny pour leur joie de vivre, leur bonne humeur et leur implication entière et totale à ce rassemblement.

Au nom de tous les jeunes d'Arbusigny, nous remercions tous les participants pour leur bonne humeur et la super ambiance festive sur place.

Nous comptons sur vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

Damien Furcy

Les jeunes: Boris, Laura, Yolène, David, Nurelia, Kevin, Solène, Sarah, Nina, Julien, Guillaume et Mickaël



Chèque Octobre rose



© A. Girard

De gauche à droite: Vincent Moreau, Marjorie Boisier-Duverney, Carmen Ortu, Florence Furcy, Evelyne Garlaschelli, Marie-Pierre Galan-Beaumont, Madame le Maire, Régine Rémillon, Cécile Catala, Rose Avilan-Galan et Monsieur Le Maire de Thiez, Gilbert Catala.

Ce dimanche 6 novembre, en compagnie d'élus, de bénévoles et de sponsors, un chèque d'un montant de 3600 euros, a été remis au Comité Féminin de Dépistage du Cancer du Sein.

Charte du plateau des Bornes



11 communes sur le Plateau des Bornes ont signé dernièrement une charte.

Les objectifs: préserver et gérer de manière cohérente notre beau Plateau grâce à une mutualisation, valoriser le patrimoine naturel ainsi que cette zone agricole.

Ce projet est réalisé en collaboration avec le Syndicat Mixte du Salève, qui en assure le partage administratif, ASTERS pour la partie technique et l'agence de l'Eau pour un appui financier.

D'autres acteurs concernés par ce projet seront également consultés tels que les agriculteurs, les chasseurs,...

Les Aînés



Le 11 juin, les aînés se sont retrouvés à la salle d'Arbusigny pour le repas annuel.

Un repas concocté par le traiteur du village, Monsieur et Madame Etourneau, et animé par Monsieur Hudry, accordéoniste.

Une journée agréable et appréciée de tous.

Dimanche 9 octobre a eu lieu le goûter des aînés.

Tout ce petit monde est retourné pour un temps à l'école, par des chants et des sketches proposés par le groupe Méli Mélodies...

Ensuite le café gourmand a été proposé par les membres du CCAS puis vers 18 heures chacun a repris le chemin de la maison. La récré était finie.

Marie Baud



Sortie au Sidépage de Bellegarde en présence d'une partie du Conseil



J'ai bien aimé la sortie au SIDEPAGE car cela m'a appris des choses que je ne savais pas. Comme par exemple l'immense benne à ordures où tous les camions mettent les poubelles, l'endroit où les poubelles sont brûlées, l'importance du tri... et beaucoup d'autres choses. Merci pour cette sortie super! Dommage qu'il n'y ait pas eu plus de monde.

Marion

L'école Horticole

Pour la 2^{ème} année consécutive, l'école horticole de Bonne est venue réaliser les jardinières de la commune.

La journée s'est terminée avec une petite collation.

Merci aux élèves.



© J-C. Buchaud

Incivilités



Un feuillet encarté dans le dernier Arbu Info, nous sensibilisait sur les dépôts sauvages de déchets verts qui peuvent entraîner des risques sanitaires pour le bétail.

Voici une désolante illustration de ces déchets déversés (taille de haies de thuyas) au milieu d'un chemin rural, ces derniers jours.

Nous sommes tous responsables de notre environnement, notre commune, notre région est magnifique, il est de notre responsabilité de la rendre plus attrayante.

Ce type de comportement est inacceptable, inadmissible et je tiens à vous rappeler que la nouvelle déchèterie de Reignier, qui accepte ce type de déchets, est maintenant ouverte (voir les horaires en dernière page) son accès nécessite un badge. Ce badge est disponible gratuitement en mairie aux heures d'ouvertures.

Notre nature est belle épargnons-la.

Marc Bléteau

Règlements des salles

Les règlements et conditions des locations des salles ont été modifiés et validés en conseil.

Ceux-ci seront prochainement disponibles sur le site internet de la commune, nous vous invitons à vous rendre en mairie afin d'effectuer vos réservations.

La commission des salles

Eglise

Un diagnostic de l'église a été réalisé en 2015 par la Ligue de Protection des Oiseaux de la Haute-Savoie (LPO 74).

Celui-ci portait sur la faune sauvage des milieux bâtis et mettait en évidence le dispositif d'éclairage et la puissance des luminaires de l'église, trop abondant.

C'est pourquoi, désormais dans un souci d'économie d'énergie et de conditions d'accueil favorable à la faune, l'église sera éteinte sauf durant les périodes de fêtes ou aux grands événements.

Travaux

Afin de mener à bien les travaux en aval du Péryl, une coupe d'arbres a été nécessaire. Ceux-ci sont récupérés par Messieurs Duverney et Regat qui donneront une compensation financière au profit du CCAS.



Compte rendu des conseils municipaux

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 Juin 2016

Présents: Mmes Mrs; Régine REMILLON – Marc BLETEAU – Marie BAUD – Vincent MOREAU – Marylène DAIGUEMORTE – Serge JACQUEMOUD – Jacky DURET – Maryse MICHALAK – Esther VACHOUX Pierre MORETTI – Marjorie DUVERNEY-BOISIER – Jean BOCHET – Laurent DELIEUTRAZ – Sylvia DUSONCHET

Absente excusée: Mme Jannick GRANIER

1° Après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 2 mai 2016, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2) Sur proposition de la Commission « Salle communales » le conseil municipal accepte les tarifs applicables, à compter du 1er Septembre 2016, pour la location de la salle des fêtes, de la salle des associations et du chalet des Bornes (voir annexes).

3) Sur proposition de Madame Le Maire, le conseil accepte le recrutement d'un agent technique contractuel saisonnier du 1er juillet au 31 août 2016. La candidature de M. Maxime Gagnard a été retenue dans la mesure où il avait déjà postulé pour l'été 2015. La bienvenue lui est souhaitée ainsi qu'à M. Baptiste RABEZ embauché en tant agent technique pour la période du 17 mai au 16 novembre 2016

4) Afin de pouvoir élargir l'entrée du Chemin de Chez Janton qui accède à la mini-station d'épuration, le propriétaire limitrophe à ce chemin cèderait 25 à 30 m² à la commune. En contrepartie un apport de terre végétale serait effectuée sur sa parcelle. Devis de l'entreprise Maulet (dessouchage d'arbres, apport et nivellement de gravier sur le chemin, apport et nivellement terre végétale) pour un coût total de 5808 € TTC. La régularisation de l'emprise foncière (honoraires géomètre et notaire) sera à la charge de la commune. Le conseil accepte ces travaux.

5) Le conseil valide les devis suivants pour la mise aux normes des W.-C. publics:
Maçonnerie (Ent. Moretti): 2970 € TTC - Electricité (Ent. Brutelec): 732 € TTC Sanitaire (Ent. Loncan): 6413,63 € TTC + prévoir un minimum d'agencement (distributeur savon/barre de maintien & miroir).

6) Ayant bénéficié du diagnostic de notre église au regard de la faune nocturne que sont les chauves-souris et la chouette Effraie, par le biais du Syndicat Mixte du Salève, le conseil municipal prend connaissance de la conclusion: « L'église pourrait avoir un bon potentiel pour l'accueil pour la faune sauvage si l'éclairage abondant n'était pas totalement dissuasif pour des espèces comme l'Effraie ou les chauves-souris. Il conviendrait donc de repenser l'emplacement et la puissance des luminaires afin de combiner économies d'énergie et conditions d'accueil favorable à la faune »

pour cette saison d'été les spots extérieurs seront éteints.

7) Porteur du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, Le SYANE travaille en 2016 à la mise à jour de ce schéma qui devra intégrer un état des lieux de la couverture départementale par les réseaux mobiles. Le recensement des zones non couvertes par les réseaux de téléphonie mobile sur Arbusigny a donc été communiqué au Syane.

8) Une réunion d'information a été organisée par la municipalité et le CAUE pour présenter à l'équipe enseignante le projet d'implantation près de la salle des fêtes du futur groupe scolaire comprenant 6 classes. Le concours d'architecte aura lieu d'ici la fin de l'année.

9) Contenu des différents échanges entre la municipalité et le foyer rural, concernant la pratique du judo dans le local actuel, il est prévu une rencontre jeudi 9 juin en mairie, affaire à suivre

10) dates à retenir:

11 Juin: Sortie découverte « Marais de Marjolin » à Pers-Jussy

11 Juin: Repas des Aînés salle des fêtes Arbusigny

13 Juin: Ouverture de la déchetterie à Reignier, pour y accéder, veuillez récupérer un badge en mairie

18 Juin: Rallye automobile Spéciale « Les Bornes » Arbusigny fermeture routes départementales n° 3 et 6 de 8h à 17h15.

18 & 19 Juin: Journées du patrimoine avec inauguration-visite du « Musée de la ferme à Max » Chez Le Cordier Arbusigny

24 Juin: Rencontre avec les Ados. à 19h. salle des associations

8 Juillet: Visite du Sidépage, pensez à vous inscrire en Mairie

23 Avril & 7 Mai 2017: Election Présidentielle

11 Juin & 18 Juin 2017: Elections législatives.

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L.2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance: Marie BAUD

Maire: Régine REMILLON

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 4 Juillet 2016

Présents: Mmes Mrs. Régine REMILLON - Marc BLETEAU – Marie BAUD – Vincent MOREAU – Marylène DAIGUEMORTE – Serge JACQUEMOUD – Jacky DURET – Maryse MICHALAK – Esther VACHOUX – Pierre MORETTI – Marjorie DUVERNEY-BOISIER – Sylvia DUSONCHET

Absents excusés: Mme Jannick GRANIER – Mrs Jean BOCHET – Laurent DELIEUTRAZ

1) Après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 6 Juin 2016, celui-ci est approuvé

Compte rendu des conseils municipaux

l'unanimité.

2) Le conseil prend acte de la quote-part communale, selon convention, due à l'ADMR concernant leurs frais de fonctionnement et frais administratifs d'un montant de 803,52 €.

3) Madame le Maire informe que l'Agenda d'Accessibilité Programmée demandé par la commune d'Arbusigny a été accordé par arrêté préfectoral en date du 06/06/2016 pour une durée de 9 ans.

4) Par arrêté du 17 Mai 2016, Monsieur Le Préfet de la Haute-Savoie a engagé la procédure visant à dissoudre le Syndicat Intercommunal de Gestion du Centre de Secours Principal de la Région Annemassienne (SIGCSPRA). Notre commune est membre de ce syndicat ainsi que 7 autres communes et Annemasse Agglo. Les membres sont sollicités pour formuler un accord sur cette dissolution. Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord pour formaliser les dispositions de dissolution dans une convention à intervenir avec les autres membres du SIGCSPRA.

5) Le conseil valide les factures et devis suivants: Barre de maintien W.-C. publics (Ets. Loncan): 174,64 €TTC – Lors de la vérification annuelle remplacement de 2 extincteurs à l'église (St Sicli): 323,46 €TTC – Arbu Info (Offset): 3718 €TTC – Fauchage accotements (E. Vachoux): 5179,20 €TTC – Désherbage des massifs (Paysage des Bornes): 2520 €TTC – Elagage et déchiquetage (Scea Lyard): 2340 €TTC -17 dictionnaires pour départ des CM2 (Histoires sans fin): 347,22 €TTC – Trajet car Gal pour visite du collègue: 105 €TTC

6) L'assemblée écoute plusieurs élus qui ont participé à différentes réunions ou manifestations: Conseil d'école – Inaugurations micro-crèche à Pers-Jussy, groupe scolaire à Reignier – Repas des aînés – commission urbanisme – AG. Syndicat des Rocailles et Bellecombe – Arbu Festif – Spectacle des TAP avec un grand remerciement à l'ensemble des animatrices, des intervenants qui ont œuvré durant cette année scolaire.

7) Madame le Maire informe que le prochain conseil municipal aura lieu le Lundi 5 Septembre à 20 h. avec à l'ordre du jour: Présentation par le CAUE du projet du groupe scolaire.

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L.2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.
Secrétaire de séance: Vincent MOREAU
Maire: Régine REMILLON

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 Septembre 2016

Présents: Mmes Mrs. Régine REMILLON – Marc BLETEAU – Marie BAUD – Vincent MOREAU – Marylène DAIGUEMORTE – Serge JACQUEMOUD – Maryse MICHALAK – Jannick GRANIER – Esther

VACHOUX – Pierre MORETTI – Marjorie DUVERNEY-BOISIER – Jean BOCHET – Laurent DELIEUTRAZ – Sylvia DUSONCHET

Absent: M. Jacky DURET

Public: 2 personnes

1) M. Jacques FATRAS, Responsable du pôle Architecture, Villes & territoires au C.A.U.E et M. Patrick MAISONNET, Architecte, sont intervenus auprès du conseil municipal pour présenter le programme de création d'un groupe scolaire de 6 classes (dont espace pouvant être ouvert à des activités associatives en dehors du temps scolaire), sans intervention sur le bâtiment de la salle des fêtes et n'intégrant pas d'atelier municipal. L'approche économique affiche un montant de 2700000 € HT (hormis les honoraires des différents intervenants, assurances... mobilier, etc.). M. Jean Bochet fait part de son inquiétude concernant l'emplacement vu le remblai de toute nature à cet endroit!!... malgré les sondages de sol déjà effectués, il est précisé que d'autres études de sols plus approfondies seront réalisées en fonction du type d'architecture retenu du bâtiment. Un cahier des charges va être établi pour le concours d'architectes.

2) Mme Ortu Carmen et Mme Valentine Wernli sont intervenues auprès du conseil municipal en tant qu'animatrices et organisatrices pour présenter les manifestations prévues dans le cadre d'OCTOBRE ROSE (mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein): le vendredi 30 septembre à 20h30 Conférence-débat sur le cancer du sein avec la présence de médecins oncologues, infirmières et témoignages de patientes. Le samedi 1er Octobre dès 10h. « Course colorée » course ou marche de 5 kms au profit d'Associations pour Octobre Rose suivie d'une zumba géante. Le conseil municipal et le CCAS sont partenaires de cet évènement.

3) Présentation des travaux de voirie au Chef-Lieu:
- Elargissement du trottoir, à droite en descendant, pour se rendre au terrain de sports ou cimetière et mise en place de bordures pour délimiter l'emprise de la chaussée, côté gauche.

- Devant l'épicerie et pour y accéder: création de 2 passages piétons et d'un trottoir sur emprise terrain communal.

- Coût des travaux: Honoraires Géomètre M. Carrier: 1178 € H.T

- Travaux Entreprise Eiffage: 19992 € H.T.

4) Vote d'une subvention complémentaire de 830 € à l'Association Lou Ptious Golus.

5) Le conseil prend note des factures et devis suivants: imprimante (Assistance Informatique): 130 €HT-participation 2016 (Espace nautique des Foron): 13333,95 € Acquisitions panneaux de voirie et containers O.M. (Ets Vachoux) : 503,32 €HT – Acquisition 2 téléphones portables (Bourg communication): 255 €HT.- Installation mélangeur thermostatique (Entreprise Apport Solaires): 511,30 €HT.

Compte rendu des conseils municipaux

6) Dates à retenir :

16 Septembre : Réunion hameau du Sauthy
 17 Septembre : Portes Ouvertes Fruitière des Bornes
 Du Vendredi 7 Octobre au Lundi 10 Octobre : Bennes pour objets encombrants sur parking salle des fêtes.

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L.2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance : Maryse MICHALAK
 Maire : Régine REMILLON

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 Octobre 2016

Présents : Mme Régine REMILLON – M. Marc BLETEAU – Mme Marie BAUD – M. Vincent MOREAU – Mme Marylène DAIGUEMORTE – Mme Maryse MICHALAK – Mme Jannick GANIER – M. Jacky DURET

Absents excusés : M. Serge JACQUEMOUD (pouvoir à Mme MICHALAK) – Mme Marjorie DUVERNEY-BOISIER (pouvoir à M. MOREAU) – M. Esther VACHOUX (pouvoir à Mme REMILLON) Mme Sylvia DUSONCHET

Absents : M. Pierre MORETTI – M. Jean BOCHET – M. Laurent DELIEUTRAZ

Public : 0

1) Après lecture des comptes rendus des séances du conseil municipal du 4 juillet et 5 septembre 2016, ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

2) Le conseil approuve la modification des statuts du Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe portant sur les points suivants :

- Substitution de la commune de Contamine-Sur-Arve par la Communauté de Communes de Faucigny Glières pour la compétence « Rivières »

- Modification de la compétence « Rivières » afin de tenir compte des réformes sur la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations)

- Prise de compétence eau potable pour 8 communes (Bogève/La Tour/Peillonex/Viuz-En-Sallaz/Marcellaz/Ville-En-Sallaz/Faucigny/Saint-Jean-de-Tholome) après la dissolution du SIEPA à compter du 1er janvier 2017.

3) Madame Le Maire présente le rapport d'activités de l'année 2015 du Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe dont un exemplaire est consultable en Mairie.

4) Le conseil approuve la création du Pôle métropolitain du genevois français sous réserve de : - l'accord de la majorité qualifiée des membres sur l'adhésion de la communauté de communes Arve et Salève au Pôle métropolitain

- la mise en conformité des statuts de ladite communauté de communes par une procède d'extension de ses compétences

- la dissolution de l'ARC Syndicat mixte

Le pôle métropolitain (créé par la Loi portant réforme des collectivités territoriales de 2010 et modifié par la Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles de 2014) est un établissement public constitué par accord entre des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, en vue d'actions d'intérêt métropolitain, afin de promouvoir un modèle d'aménagement de développement durable et de solidarité territoriale.

À savoir que le genevois français compte désormais près de 400 000 habitants, au sein d'une agglomération transfrontalière de près d'un million d'habitants, le Grand Genève. Notre territoire connaît un très fort rythme de développement et une dynamique métropolitaine affirmée. Les besoins en matière de mobilité, de logements, de préservation de l'environnement, de cohésion sociale et de création d'emplois constituent autant de défis et appellent des cadres d'actions adaptés. C'est pourquoi les élus de l'ARC Syndicat mixte travaillent à sa transformation en Pôle métropolitain.

5) Informations diverses :

Le conseil valide les factures et devis suivants :

Logiciel cimetièrre (ADIC) : 8 326,32 €TTC – Pour fleurissement de la commune (APE) : 668,81 € TTC – Fauchage accotements (E. Vachoux) : 9 549,20 € TTC
 - Formation de 5 employées « Prévention et secours civiques+Initiation à la réduction des risques (Croix Rouge) : 230 € -Filets pour cage de Foot. : 180 €TTC
 - Démontage et remise en place des stèles (Marbrerie Lavergnat) : 5 115,60 €TT – Reprise de gravure sur plaque de marbre (M. Monnet Franck) : 314,80 € TTC - Attelage gueule de loup non monté (Garage du Môle) : 381,60 €TTC – Réalisation de pavés espacés tous les 2 mètres en résine + granulats « Au Souget » + Travaux de peinture routière : passages piétons « Au Chef-Lieu » (Proximark) : 6 444.00 € TTC

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Adjoints Techniques M. THIODET Raphaël, arrivé le 1er Août et M. GAUTHIER Jean-Marie, arrivé le 3 Octobre.

Vifs remerciements à tous les acteurs des animations (conférence/débat-Course colorée-Zumba) à l'occasion d'octobre Rose au profit du dépistage du cancer du sein ... pour une première ce fut un succès.

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L.2121-25 et Code des Communes Art. R1231-9.

Secrétaire de séance : Marylène DAIGUEMORTE
 Maire : Régine REMILLON

Apiculture

Déclaration de ruches 2016 : Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2016

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

(pour la déclaration 2016, l'utilisation du Cerfa papier 13995*04 est toujours possible)



Collecte des textiles



De nombreuses associations du territoire collectent les vêtements, n'hésitez pas à faire un don !

Afin de compléter ces dispositifs et de vous permettre de trier vos textiles facilement, un conteneur spécifique a été installé à la déchèterie intercommunale des Rocailles.

Qu'est-ce que je peux donner ?

Dans des sacs fermés (maxi 50 litres) dans lesquels il y a :

- Des vêtements en bon état, propre et sec.
- Des chaussures liées par paires
- Du linge de maison
- De la petite maroquinerie

Attention : les textiles ayant servi pour des travaux ménagers ou de bricolage, ainsi que le linge mouillé ne sont pas acceptés.

Que deviennent les textiles collectés ?

90% des textiles sont valorisés :

- Dans les 68 boutiques Ding Fring (http://lerelais.org/aussi.php?page=ding_fring)
- Dans les Relais africains (http://lerelais.org/aussi.php?page=developpement_en_afrique)
- Dans les ateliers de coupe de chiffons d'essuyage.
- Pour la fabrication de l'isolant Métisse (<http://isolantmetisse.com>)

Quelques chiffres

Aujourd'hui, le niveau de collecte en France est de l'ordre de 1,8 kg par habitant et par an. Ce chiffre représente qu'un sixième du tonnage global des textiles jetés avec les ordures ménagères (11kg/hab/an).

Grâce à la mise en place d'un point d'apport volontaire du Relais, la collecte passe à 2kg par habitant sur la première année. A terme, le niveau de collecte peut s'élever à 7,5kg par habitant et par an.

Notre partenaire

Le Relais : www.lerelais.org

Exposition citoyenne



Les élèves de CE2-CM1 ont pu profiter de l'exposition sur la citoyenneté, présentée dans la salle des associations sous forme de 12 tableaux retraçant l'évolution de nos droits civiques.

Remise des dictionnaires



© A. Girard

Comme chaque année, la Municipalité a remis un dictionnaire à chaque élève de CM2.

Pour accompagner les futurs collégiens, Mme Marjorie Duvernay et M. Vincent Moreau étaient présents à l'École d'Arbusigny le jeudi 30 juin, pour adresser quelques mots de félicitations aux élèves.

TAP

Chers parents,

La municipalité d'Arbusigny a mené des travaux de sécurisation du Chef Lieu pour le bien de tous et plus particulièrement pour la sécurité des enfants avec notamment l'élargissement du trottoir pour l'accès au terrain de sports, la création d'un passage piéton en face de l'épicerie, etc...

Aussi nous vous remercions de faire l'effort d'utiliser les places de parking près des écoles ou le cas échéant d'utiliser le grand parking près de la salle des fêtes. La sécurité des enfants est l'affaire de tous. Merci de votre compréhension.

*Mme le Maire
La Commission aux affaires scolaires.*

Bilan financier des TAP pour l'année scolaire 2015-2016

- L'ensemble de la réforme est financé par la municipalité, soit un budget de 26 376 € pour les 5 périodes (avant fond d'amorçage = 6 050 €)
- Le dispositif coûte en moyenne 2 600 €/mois.
- La participation demandée aux parents pour les activités couvre 7.9 % du coût de fonctionnement (10 % après déduction du fond d'amorçage): 2 073 € au total pour les 5 périodes.

Spectacle des TAP de fin d'année.

Sous un soleil radieux, le spectacle des TAP s'est déroulé le vendredi 24 juin. En présence des enfants, des parents et des animateurs, les TAP ont clôturé cette année scolaire dans une ambiance des plus festives. Tous les enfants ont pu présenter les différentes activités réalisées.

À cette occasion, la Municipalité a organisé un barbecue et offert le verre de l'amitié à l'ensemble des parents et enfants présents.



APE

ASSEMBLEE GENERALE

L'Amicale des Parents d'Elèves a tenu son assemblée Générale Vendredi 7 Octobre rassemblant une vingtaine de participants.

Après une brève présentation de l'association et de ses membres actifs, Gwenaëlle CONDEVAUX la présidente a donné un bilan globalement positif des activités de l'année 2015-2016 et la trésorière a pu présenter un bilan et des comptes largement positifs.

Comme toujours, l'APE invite vivement tous les parents qui le souhaitent à devenir membres actifs de l'association pour pouvoir continuer à proposer autant de manifestations et, de ce fait, récolter un maximum d'argent pour financer les projets pédagogiques des enfants scolarisés à Arbusigny.

L'Association a remercié tous ceux qui participent d'une manière ou d'une autre aux activités et plus particulièrement Jérôme, Gaëlle, Anthony et Marjorie membres actifs qui quittent l'association. Quatre nouveaux membres rejoindront les rangs de l'association pour cette nouvelle année, bienvenue à eux. Enfin, tous les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié et à déguster les gâteaux préparés par les membres de l'APE.

Le 4^{ème} salon des vins

Le 4^{ème} salon des vins était organisé par la section œnologie de Lou Foléru d'Evires « cru 2016 ».

La venue de nouveaux vignerons, l'ambiance conviviale et festive, la fréquentation d'un public épicurien...

Toute cette alchimie a cette année encore, satisfait bon nombre de visiteurs, et nous en sommes très heureux.

Rendez-vous les 4 et 5 juin 2017 pour la 5^{ème} édition du salon « Le vin dépasse les Bornes ».



Foyer rural : Musée à Max



AUTOUR DU « MUSEE À MAX »

« L'homme est un être qui a l'étrange capacité de se passionner pour des choses qui ne concernent en rien ses intérêts » (Georg Simmel, philosophe - 1858-1918).

Ainsi, probablement, en est-il de Max Desbiolles.

QUI EST MAX ?

Max Desbiolles est né sensiblement dans le premier tiers du siècle dernier dans la très ancienne ferme de « chez le Cordier ». Cette ferme existe déjà sur le cadastre Sarde de 1738. Il y a travaillé « à la traditionnelle » une partie de sa jeunesse. Il a connu, utilisé, voire fabriqué les outils nécessaires à l'activité agricole et domestique.

La vie l'a amené à bien d'autres activités professionnelles. Il a cependant conservé avec soin ces outils, objets usuels, certains ingénieux dans leur simplicité, d'autres bien mystérieux pour notre époque. Il les a répertoriés en français et en patois, puis agencés agréablement dans une pièce en grande partie dédiée à « son musée ».

La présentation de cette collection s'est faite naturellement profitant des « Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins » les 18 et 19 juin, dont le thème cette année était : « MÉTIERS ET SAVOIR-FAIRE ».

L'INAUGURATION...

Sous l'égide du Foyer Rural en partenariat avec la Maison du Salève, Max a proposé quatre séances de visite aux quelque 70 personnes qui se sont présentées et qui ont ainsi assisté à des présentations vivantes et colorées. Des commentaires, des souvenirs, des anecdotes fusaient, provenant autant du « conservateur » présent que des visiteurs, dans la spontanéité.

QUELQUES PIÈCES RARES...



Parmi ces objets on peut noter

- Le dispositif rénové et opérationnel pour fabriquer des cordes, une curiosité qui réside dans l'ingéniosité et la rusticité de l'outil.
- Le banc à redresser les liens en fil de fer des boisseaux de céréales
- Le « nécessaire domestique » à la veillée aux défunts.
- Les liens de bois « enfennés » pour lier les gerbes.
- Et combien de témoins d'un « passé contemporain », presque autarcique...

CHALEUR HUMAINE ET CONVIVIALITÉ...

C'est Max lui-même qui a tenu à offrir le pot autour duquel des connaissances se sont nouées, des souvenirs se sont échangés.

UNE « OFFRE » COHÉRENTE...

On se souvient de la fête de l'inauguration du « Moulin de chez Coquet » en 2010, qui a concrétisé la mise au jour et la valorisation de ce site plus que tricentenaire (une brochure peut être demandée en Mairie).

On a vu en 2012 la création du « circuit du moulin » et son balisage, fruit d'une collaboration entre Max Desbiolles, le Foyer Rural, le Syndicat Mixte, la Mairie, les Amis des Sentiers de Reignier et la Maison du Salève.

Le « Musée à Max » est situé sur ce parcours (voir l'article : « sentiers, un nouveau guide de poche »). Le musée n'est pas couramment ouvert à la visite individuelle. Il peut cependant faire partie d'une proposition incluant le circuit, la visite du moulin avec les commentaires. Cette offre d'une très riche demi-journée, est ouverte aux groupes d'une douzaine de personnes. En faire la demande sur le site : www.foyer-arbusigny.fr ou par téléphone au 04 50 94 50 94.

R. E.





Foyer rural : 50 ans !

Le 30 avril 1966 naissait le Foyer Rural de loisirs pour tous à Arbusigny pour promouvoir l'éducation populaire.



Pendant ces 50 ans, de nombreux bénévoles et intervenants ont proposé une multitude d'activités: ski de fond, cinéma, théâtre, judo, contes, peinture, etc.

Merci à tous ceux qui ont permis de faire vivre le Foyer !

Une première célébration de cet anniversaire a eu lieu lors de la fête du Foyer (Ciné Plein Air), le 5 juillet dernier. Ce fut l'occasion de montrer le dynamisme de l'association avec tous les adhérents actuels, les bénévoles et les intervenants.



FOYER RURAL à Arbusigny
 Activités et événements pour tous sur le plateau des Bornes (Haute-Savoie)

INFORMATIONS PRATIQUES
 contact, tarifs, calendrier annuel, newsletter

ACTIVITES ANNUELLES

- THEATRE CORPS VOIX
- ARTS GRAPHIQUES BD/MANGA
- DANSE MODERNE
- JUDO
- SAMBO
- TAI CHI
- ZUMBA
- POUND
- MEDITATION

ÉVÉNEMENTS

- CINEBUS
- PATRIMOINE
- LA VOIX DES LIVRES
- FETE DES ARTS ET LETTRES
- CINE PLEIN AIR

NOUVEAUX - DÉCOUVREZ

- PETITS OBJETS VOLANTS
- CIRQUE
- SKI ALPIN
- VOILE
- SPELLO

Une deuxième célébration est prévue le vendredi 25 novembre au soir pour fêter ces 50 ans avec les bénévoles qui se sont succédé au Bureau de l'association. Nous appelons tous ceux qui sont concernés à nous contacter pour participer à cette soirée !

Mail : infos@foyer-arbusigny.fr

Téléphone : 06 78 81 68 24 (Luc)

Internet : <http://www.foyer-arbusigny.fr>



CINÉ PLEIN AIR & CINÉBUS: Une autre idée du cinéma!

Toutes les deux semaines, l'équipe Cinébus du Foyer Rural vous propose une soirée cinéma avec un film récent, sélectionné par les professionnels du réseau Cinébus.

Et pour chaque séance, on vous offre la tisane, on vous propose un petit coussin pour que vous soyez confortablement installés et on vous fait découvrir un court-métrage avant le film.

À Arbusigny, le cinéma rime avec convivialité!

Et pour les enfants, un film spécialement prévu pour eux est projeté toutes les quatre semaines, dans l'après-midi.



Bientôt sur vos écrans, mercredi 7 décembre 2016 :

- à 17h15: CIGOGNES ET COMPAGNIE

- à 20h30: L'ODYSSÉE

Tarifs: Plein tarif 5,50 € - Tarif Réduit 4,50 € - Enfants 3,50 € (jusqu'à 13 ans inclus)

Informations: www.foyer-arbusigny.fr - www.cinebus.fr

Depuis quelques années, grâce au soutien de la municipalité, Cinébus termine sa saison par une séance en plein air, sur écran géant. Le tout agrémenté d'un repas convivial pour fêter le début de l'été. Le 5 juillet dernier, vous étiez nombreux pour regarder le film d'animation Astérix & le domaine des Dieux.





rando

Sentiers, un nouveau guide de poche.

Il existe un panneau informatif pour le « circuit du moulin de Chez Coquet » au départ de la salle communale. Ce circuit a maintenant son guide de poche à l'instar des grands circuits répertoriés. Nous le devons à Max Desbiolles, le « découvreur ».

Ce nouveau document vient compléter le guide du « sentier de la colline » sur la commune de Reignier-Esery et celui du « sentier du four » sur la commune d'Arbusigny.

L'ensemble des documents est à votre disposition en mairie.



LA CROIX DU MAGNIN ②

Située sur l'ancienne voie Annecy-Genève qui desservait les moulins le long du Foron, on distingue les ruines d'une habitation : la forge du maréchal-ferrant, auberge, bistro, écurie et relais pour les chevaux.



① RUINE DU MOULIN DE «CHEZ COQUET» DETRUIT PAR LA CRUE DE 1882

L'eau utilisée pour le moulin était captée dans le Foron où un barrage appelé «tourne» déviait l'eau emmenée par la bédrière «bief» jusque dans un grand étang, encore visible, situé au dessus du moulin. Une goulotte en bois conduisait l'eau sur les roues à aube. Le meunier réglait le débit de l'eau pour adapter la vitesse aux besoins du broyage.

L'eau utilisée une première fois était reprise par un bief pour l'emmenner vers une autre roue à aube située 30 mètres en aval au «bâtiu», lieu-dit où l'on rouait le chanvre, les gruaux, l'avoine... dans une «conche»
Sur cette pierre de granit ronde, de plus de 2m de diamètre, posée à plat, tournait le «mô», pierre ronde verticale qui écrasait la matière.



CIRCUIT du MOULIN

3 km - 1 heure - Facile



Chef-Lieu --> Chez Coquet --> Chez le Cordier --> La Cézire --> Chef-Lieu

Départ Salle des Fêtes

- descendre le chemin jusqu'à la route de Chez le Cordier,
- suivre 20m et descendre le sentier à droite, le long du ruisseau *nant Bosnay* jusqu'au *Moulin de Chez Coquet*, ①
- reprendre le même chemin jusqu'à la *Croix du Magnin* ②
- prendre à droite (chemin parfois peu visible),
- au croisement de *Cordier*, monter à gauche,
- après la petite passerelle panneau à gauche Chez le Cordier, ♥
- descendre la route sur 100m,
- prendre à gauche le long du ruisseau, sentier dans le bois,
- passer la clôture (bien refermer...),
- traverser le champ en direction d'une haie (sud),
- arrivée chemin de la Cézire : poursuivre jusqu'au chef-lieu.



La conche et le mô utilisés pour écraser le fruit à cidre
sous l'abris : le bassin, le four et le pressoir
† Croix de Mission





Evolution Arbusigny : Rencontre

Chers tous d'ARBOZNI.

L'invitation est lancée... le vendredi 24 juin 2016, a eu lieu la rencontre avec nos jeunes en Mairie d'Arbusigny. Le CCAS en partenariat avec Evolution ainsi que Madame le Maire et une partie de son équipe était présente, en compagnie d'une délégation de neuf jeunes de la commune. Le but de cette rencontre était de connaître les souhaits de sorties, d'animations, de loisirs ou autres, de nos jeunes. Pouvoir proposer des activités ponctuelles a été la réflexion portée entre le CCAS et Evolution. Durant la rencontre, de nombreuses idées ont été recueillies, et de là, une première sortie a été proposée cet été (voir article plus loin) un stage bivouac survie au plateau des Glières.



D'autres activités ou sorties seront proposées à nos jeunes, et à moindre coût, pendant la période allant de septembre 2016 à août 2017. Afin de diffuser les informations le plus rapidement possible, un groupe WhatsApp a été créé. L'avantage de cette application est de recevoir texte et photo, voire plus. Simplement avec une connexion internet. Surtout que tous les jeunes présents avaient déjà l'application sur leurs smartphones. C'est d'ailleurs l'un d'eux qui nous a soufflé l'idée!

Tous nos remerciements à la municipalité pour nous avoir accueillis sous son toit.





Evolution Arbusigny : Sortie

Samedi 20 et dimanche 21 août 2016 était programmé la sortie bivouac survie au Plateau des Glières.

Malheureusement à cause d'une météo capricieuse, nos animateurs ont décidé de reporter le stage à une date ultérieure. La pluie annoncée par les médias et qui s'est abattue sur notre région durant la journée de samedi a dissuadé nombre de participants.

Le staff d'EVOLUTION a quand même maintenu une sortie samedi, pour les jeunes qui s'étaient inscrits.

Direction Neydens, la salle d'ELEVATION ou tout notre petit monde a profité des installations freestyles. Trampolines, rampes de skate, parkour (importé des villes) tout y était cette après-midi-là.

Vidéo de la sortie disponible sur le blog d'EVOLUTION à l'adresse suivante <http://evolution.over-blog.com> onglet vidéo.

La soirée s'est terminée avec un repas, éclats de rire étaient au menu, lors des visionnages des vidéos.



Les futurs projets verront le jour à la rentrée de septembre. Parmi eux les idées des jeunes lors de notre rencontre du mois de juin. Sortie bowling, karting, parc à thème, randonnée... sans oublier cet hiver avec de la raquette, du ski, surf et d'autres activités ponctuelles. Rendez-vous sur le groupe WhatsApp pour les infos.

Evolution Arbusigny : WhatsApp

Au mois de juin 2016 s'était tenue une rencontre des jeunes d'Arbusigny à la salle du conseil en Mairie. Tous les jeunes de la commune étaient conviés, certains d'entre vous étaient présents et d'autres n'ont pas pu y assister. Rien n'est perdu!

Si toi aussi tu souhaites connaître les activités, sorties, animations ponctuelles du groupe des jeunes d'Arbusigny, rien de plus simple. Envoie un E-mail à EVOLUTION, à l'adresse suivante ; evolution74930@gmail.com et mets en objet du message, groupe jeunes. Donne-nous ton nom, prénom et âge ainsi que ton numéro de téléphone portable. Tu resteras informé des futurs projets et activités grâce à une application que tu connais déjà! L'application pour smartphone WhatsApp.





Evolution Arbusigny : Trekking Etna juin 2016

EVOLUTION c'est aussi les activités montagne et les trekkings! En France mais aussi à l'étranger. Affiliée à la fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM), la licence fédérale sera disponible au 1er septembre 2016 pour ses futurs adhérents.

Cette saison, c'est sur les Terres siciliennes (Italie) que nos trekkers ont foulé les pentes de l'Etna. Volcan actif, le plus haut d'Europe et surveillé en permanence par l'INGV (l'institut National de Géophysique et Vulcanologique de Catania).

Ses cratères sommitaux culminent à 3340 m d'altitude. Quatre cratères principaux forment le cône du volcan, avec le cratère Sud-Est qui est actuellement le plus actif, ses dernières années.



La bocca nuova alt.3250m

(La bouche nouvelle, l'un des quatre cratères principaux)

Nous sommes partis pour quatre jours de trek avec au programme l'ascension de l'Etna (cratère de la bocca nuova alt.3250m) par le versant sud. Deux jours autour du volcan sur la piste de l'altomontana en autonomie, pas d'eau sur le volcan!



Un ancien hôtel sur le versant nord du géant, engloutis par la lave de l'éruption de 2002

Au troisième jour, toute l'équipe est présente sur le versant nord. Lors de l'ascension nous passons à proximité de la « boutonnière » qui a fait trembler les lieux en 2002, créant de nouveaux cratères sur le flanc nord de l'Etna.

Dépôt de Soufre sur des roches volcaniques, les colorants de jaune :



La deuxième partie du séjour est touristique, avec la visite de Taormina, la Saint-Tropez sicilienne, en premier lieu. La cité est située au Nord-Est de l'île, sur un promontoire rocheux de 300 m d'altitude, surplombant la mer méditerranéenne et la magnifique petite île, d'Isolabella. Ne pas oublier de déguster les arancinis, ils se présentent sous la forme d'une boule de riz farcie de viande, d'aubergine et de petits pois, panée et frite de 10 centimètres de diamètre, spécialité sicilienne. Les pâtes à la pistache ou bien à la Norma (sauce tomate, aubergines et fromage). En dessert la glace également à la pistache (pistache réputée de Bronte, ville située sur les flancs ouest de l'Etna dont la renommée de ses pistaches n'est plus à faire) ainsi que la granita au citron. Si toutefois vous abusez de toutes ses bonnes choses, finir avec un verre de seltz (eau gazeuse accompagnée d'un citron pressé et d'un peu de sel) très rafraichissant en été par grande chaleur. Détente à la plage et montée sur les hauteurs de Taormina, jusqu'au pied du château Normand et au sanctuaire de la Rocca. Nous y séjournerons deux jours.



Vue plongeante de Taormina, avec son théâtre Gréco-romain au fond

La fin du séjour se termine à Catania, siège de l'INGV qui abrite également quelques ruines antiques, passage de nombreuses civilisations. Nous visitons le duomo et la cathédrale Sainte-Anne. Une escapade en remontant la côte au nord jusqu'à l'île des cyclopes, où les laves de 1669 détruisent une partie de Catania, la lave coula jusqu'à la mer formant un récif coupant. Retour au centre-ville où nous remontons la via etnea qui a en ligne de mire l'Etna, toujours accompagné de son panache de fumée.

Après avoir passé huit jours et sept nuits sur l'île, nous rentrons en France pleins de souvenirs et de nouveaux projets de trekking à venir! Vidéo du trekking Etna 2016 visible sur le blog d'EVOLUTION à l'adresse suivante <http://evolution.over-blog.com> onglet vidéo, au plaisir.

Arvi, EVOLUTION.

Cathédrale Sainte-Anne:



Les Bornes en VTT



© M. Ikpefan

Le dimanche 25 septembre 2016, l'association des Bornes en VTT organisait sa 23e randonnée annuelle.

C'est par une journée radieuse que 322 participants (dont 50 enfants) ont sillonné les chemins balisés de 16 et 45 km sur le Salève et sur le plateau des Bornes.

Les vététistes ont terminé cette belle matinée par un repas à la salle des fêtes d'Arbusigny.

Deux ravitaillements sur les parcours avaient permis aux sportifs de garder la forme jusqu'à l'arrivée.

Lionel Clausset



© M. Ikpefan





Les Ass Mat' d'Arbu

L'association des assistantes maternelles d'Arbusigny ASSMAT D'ARBU a repris son regroupement en ce début de rentrée 2016/2017.

Les 5 assistantes maternelles se sont retrouvées ce vendredi 9 septembre pour permettre aux enfants qui se connaissent de se revoir et découvrir les nouveaux qui nous rejoignent.

Le groupe est pour le moment constitué de 10 enfants, il pourra augmenter car il reste des places d'accueil disponibles chez certaines assistantes maternelles.

La moyenne d'âge du groupe se situe autour des 15 mois.

Les assistantes maternelles vont se réunir prochainement pour leur Assemblée générale et réfléchir aux activités qui seront proposées aux enfants tout le long de l'année scolaire.

Les aventures ne font que commencer ...



Contacts: Céline Vallverdu - Présidente: 04 50 85 03 09

Sandrine Lerivray - Secrétaire: 04 50 94 56 45/Chernov Tatiana - Trésorière: 04 50 94 40 68

Sylvie Saxoud - suppléante: 06 73 92 71 74/Gaëlle Suaton - suppléante: 06 50 35 95 10

La chasse



© A. Girard

En date du 27 juin 2016 a eu lieu l'Assemblée Générale de la société de chasse de notre commune en présence d'une quinzaine de chasseurs.

Le Président et son comité ont annoncé un rapport d'activité et financier correct et ceux-ci ont été approuvés par l'assemblée présente.

La suite de la réunion a été principalement axée sur la sécurité des chasseurs et des utilisateurs du territoire, ceci suite à l'évènement tragique de la saison dernière et aux recommandations du Préfet et de la Fédération Départementale des Chasseurs. La séance a été clôturée par le verre de l'amitié.

Le Président et son comité.

Petit rappel

Jour de chasse de septembre à janvier, les lundis, mardis, jeudis, samedis, dimanches et jours fériés. En dehors de ces dates, seuls les détenteurs de permis nuisible ont le droit de chasser.

*Page Hivernale**Au cœur du plateau des Bornes*

COMMUNE
d'ARBUSIGNY
 HAUTE-SAVOIE
 74930



Novembre 2016

LA PAGE HIVERNALE**DENEIGEMENT**

Il sera assuré suivant les itinéraires habituels par Mrs. Raphaël THIODET; Jean-Marie GAUTHIER; Bernard GAL et Didier DESBIOLLES. Nous vous rappelons qu'il est inutile de déranger ces spécialistes à chaque chute de neige... Ils connaissent leur secteur et leur travail. Ayez un peu de patience, ils ne peuvent se trouver partout au même instant !

BON A SAVOIR

Lorsque le chasse-neige dégage une voie communale, inmanquablement il obstrue plus ou moins le passage des entrées, maisons, cours etc... Ces bourrelets de neige sont inévitables et les déneigeurs n'y sont pour rien ! Alors s'il vous plaît, Restons courtois ! D'autant que la loi précise qu'il appartient à chaque occupant de fairele ménage devant sa porte !

AVIS

Pour faciliter les travaux de déneigement, la population est invitée à garer les véhicules en prenant bien soin de laisser les voies libres aux engins. Les entreprises ne seront pas responsables des dégâts causés aux véhicules mal stationnés.

EQUIPEZ-VOUS !

Pensez à équiper vos véhicules de pneumatiques adéquats. Trop d'automobilistes fréquentent nos routes avec des pneus ordinaires. Pourtant, la sagesse évidente impose aux véhicules des pneus neige. Sécurité pour soi mais aussi sécurité pour les autres ! Avec le plaisir de ne pas être bloqué par quelques mauvais passages neigeux ou verglacés.

LA NEIGE SUR LES TOITS

La chute sur la voie publique de la neige tombée des toits des immeubles des particuliers engage la responsabilité des propriétaires. Il est donc recommandé de faire poser des arrêts de neige pour éviter ces chutes qui entravent les voies publiques. Plusieurs fois, ces faits sont signalés en mairie avec demande de faire le nécessaire pour dégager la ou les voies encombrées. Désormais, ces interventions seront facturées aux propriétaires.

*« Bonne saison hivernale, bon ski, bonne rando.et profitez bien de notre belle région enneigée..... »
 Cordialement.*

Régine REMILLON, Maire



MAIRIE D'ARBUSIGNY - 83 Impasse de l'Église - 74930 ARBUSIGNY
 Téléphone : 04 50 94 50 01 - Télécopie : 04 50 94 59 80 - www.arbusigny.fr - mairie.arbusigny@wanadoo.fr

Mairie d'Arbusigny

Site de la commune : www.arbusigny.fr

83, imp. de l'Église - 74930 ARBUSIGNY
 mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h
 mercredi : 8 h30 à 11 h30
 le 1^{er} samedi de chaque mois : 9 h à 12 h

Tél. : 04 50 94 50 01 - Télécopie : 04 50 94 59 80
 E-mail : mairie.arbusigny@wanadoo.fr
adjoints.arbusigny@orange.fr

Un collecteur de piles usagées et de bouchons est à votre disposition au secrétariat de la Mairie.

Associations

A.C.C.A (chasse)

213, ch. de Vers la Queue - Arbusigny
 M. G. SONNERAT - Président
www.chasseurdefrance.com

CCAS Mairie

83, imp. de l'Église - Arbusigny
 Marie BAUD - Maire Adjointe

Association des Parents d'Élèves (APE)

Gwenaëlle CONDEVAUX - 04 50 94 07 66
<http://ape.arbusigny.free.fr>

Foyer Rural de Loisirs pour Tous

Luc RODET - E-mail : foyer.arbu@free.fr
 Site : <http://foyer.arbusigny.free.fr/>

Kop Coppel

Fabien PLOTNIKOWA - 04 50 77 36 99
www.jeromecoppel.com

La P'tite Toile (cirque)

Tristan PITTARD - 06 79 34 25 28

Les Bornes en VTT

Lionel CLAUSSET - 04 50 25 81 92
president@lesbornesenvtt.org

Lou Ptiou Golus (cantine scolaire)

Mélanie VACHOUX - 07 87 35 95 09
louptiougolus@free.fr

Moto Club d'Arbusigny - La Muraz

Delphine GALLAY - 04 50 39 51 99
 223, imp. des Fontaines - Cranves-Sales

ARBU'Nature Environnement

Nathalie DAIGUEMORTE - 06 19 08 36 95
arbunature@orange.fr

ASS MAT D'ARBU

Céline VALLVERDU - 04 50 85 03 09
 Sandrine LERIVRAY - 04 50 94 56 45

Association « ORCELACA »

Centre équestre La Caracole
 71, ch de la Bunaz - 74930 ARBUSIGNY
orcelaca@outlook.com
 Tanguy SALER - 06 34 50 74 92
 04 50 44 85 81

Association culturelle: Les salons

Christine TORRES
www.salonsmusicaux.com

Association culturelle: Zikyliya

Christine TORRES
www.facebook.com/zikyliya.evenements

Association Evolution

Simeone RUSSO - 07 81 02 53 95
evolution74930@gmail.com
www.evolution.over-blog.com

Vie quotidienne

Bibliothèque municipale

55, route du Col du Parc - Tél. : 04 50 85 09 68
 Mardi et jeudi de 16 h30 à 17 h30

Agence Postale Communale

Pers-Jussy - Chef Lieu
 Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
 8 h30 à 12 heures et 14 h30 à 17 h30
 14 heures à 17 heures
 Mercredi et samedi : 8 h30 à 12 heures
 04 50 94 41 60

La Poste à Reignier

Reignier - 4, Grande-Rue
 Lundi au vendredi
 8 h30 à 12 heures et
 Samedi : 8 h30 à 12 heures
 04 50 43 41 84

Communauté de Communes Arve et Salève

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande-Rue - REIGNIER - 04 50 43 46 14

Préfecture

Rue du 30^e régiment d'infanterie - 74000 ANNECY
 Tél. : 04 50 33 60 00 - www.haute-savoie.pref.gouv.fr

Direction départementale des services fiscaux

3, rue Marie Curie - 74100 ANNEMASSE - Tél. : 04 50 43 91 50

Écoles

Maternelle

83, impasse de l'Église
 Tél. : 04 50 94 56 74

Bureau de la Direction

Tél. : 04 50 94 56 82
 Classe Grande Section
 55, route du Col du Parc

Primaire

29, route du Col du Parc

Tél. : 04 50 85 09 68
ce.0740819N@ac-grenoble.fr

Environnement

Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande-Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY
 Téléphone : 04 50 95 71 63 - Fax : 04 50 43 48 44
 Problème sur votre relevé ou consommation : releve@s-rb.fr
 Autres problèmes administratifs : secretariat@s-rb.fr

Dépannages « eau potable » : 06 83 74 42 06 24 heures/24 et 7 J/7 J

Dépannages « assainissement collectif/individuel » : 06 77 04 19 50

*Lors d'une vente, n'oubliez pas de nous transmettre par mail ou par courrier :
 Votre Nom, prénom et n° téléphone, votre nouvelle adresse, commune concernée ainsi
 que l'adresse exacte, Nom et prénom de l'acquéreur et la date à laquelle vous voulez
 que l'on effectue le relevé de compteur.*

Déchèterie Intercommunale des Rocailles

1496, route des Rocailles - 74930 Reignier-Esery
 Été : avril à octobre - du lundi au samedi (sauf jours fériés)
 de 8 h00 à 12 h00 et de 13 h30 à 19 h00
 Hiver : novembre à mars - du lundi au samedi (sauf jours fériés)
 de 8 h00 à 12 h00 et de 13 h30 à 17 h30

Urgences

Pompier : **18** Gendarmerie : **17** Samu : **15**
 CHAL Contamines : **04 50 82 20 00** Pharmacie de garde : **32 37**
 Clinique Privée Pays de Savoie - Annemasse : **08 26 30 00 74**
 Centre antipoison - Lyon : **04 72 11 69 11**
 ERDF : accueil dépannage Électricité : **09 726 75 74**
 Raccordement Électricité : **0810 144 684**
erdf-are-sillonalp@erdfdistribution.fr

Les prochains événements sur notre commune

NOVEMBRE

Mercredi 23
Cinéma adultes

Samedi 31 décembre
Ouverture exceptionnelle
du secrétariat de mairie
de 9 h 00 à 12 h 00

DÉCEMBRE

Judi 1^{er}
Après-midi des aînés
Chalet des Bornes

JANVIER 2017

Judi 5
Après-midi des aînés
Chalet des Bornes

Samedi 3
Tournoi de judo
Salle des fêtes

Dimanche 8
Vœux de la Municipalité
11 h 00
Salle des fêtes

Mercredi 7
Cinéma enfants et
adultes

FÉVRIER

Samedi 10
Fête de Noël de l'APE

Judi 2
Après-midi des aînés
Chalet des Bornes



REVISION DES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du Code Electorale. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscriptions peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au samedi 31 décembre 2016: 12 h.



Arve et Salève lance sa lettre d'information

Plus proche de vous, cette lettre d'info vous permettra de connaître tous les projets menés par la communauté de communes.

Inscrivez-vous sur
arve-saleve.fr

ARBU INFO - Bulletin municipal N° 25
NOVEMBRE 2016

Trimestriel imprimé à 600 exemplaires

Directeur de la publication: Régine REMILLON

Rédaction: Marylène DAIGUEMORTE,
Les associations arbusigniennes

Remerciements: membres des associations

Photographies: J-C. Buchaud - P. Dakin - A. Girard
M. Ikpefan - A. Vindret

Création et Impression: Imprimerie Offset Service
REIGNIER - 04 50 43 43 02

Imprimé entièrement sur papier Cocoon
100 % recyclé